

ATELIER DE VALIDATION

Etude sur les "pratiques anormales" empêchant la mise en œuvre effective du protocole d'accord sur la libre circulation des personnes et des biens aux postes frontaliers Togo-bénin, Togo-Ghana et Togo-Burkina Faso.

DISCOURS DU MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

DATE & HEURE: Lundi, le 14 août 2017, à 08 H 30

LIEU : Paroisse universitaire Saint Jean Apôtre de Lomé.

- **Madame la Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation ;**
- **Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne au Togo ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs des Etats membres de la CEDEAO ;**
- **Monsieur le Directeur de la Libre Circulation des personnes et du Tourisme ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Agences du Système des Nations Unies ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres de la Délégation de la CEDEAO et autres partenaires du projet ici présents ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des différentes institutions impliquées dans les questions de migration et du développement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Hauts responsables des Forces de Sécurité et de l'Administration des Douanes ;**
- **Madame la Secrétaire Générale du GF2D ;**
- **Mesdames et Messieurs les participants ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Permettez-moi avant tout de vous exprimer, au nom du gouvernement, toute ma reconnaissance pour le choix de la thématique de cet atelier qui intervient au moment même où notre pays assure la présidence en exercice de la conférence des chefs d'état et de gouvernement de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO.

Nous sommes tous conscients de l'impact que le protocole de la libre circulation des personnes et des biens exerce sur les économies des différents états de notre espace communautaire.

Je souhaite la cordiale bienvenue à l'ensemble des participants et invités à cet atelier dont la présence dénote du profond intérêt qu'ils portent à la liberté de circulation des personnes et des biens en général et notamment aux postes frontières de notre pays avec ses états limitrophes.

Le groupe de réflexion Femme, Démocratie et Développement s'illustre encore une fois de belle manière par la pertinence de sa vision qui colle toujours au vécu quotidien des citoyens de nos communautés. Nous devons lui tirer une fière chandelle pour sa dextérité et son opiniâtreté qui nous rappellent avec insistance nos engagements.

**Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités**

Il y a longtemps que les chefs d'état et de gouvernement de la CEDEAO ont axé la priorité de leurs actions sur le principe de la libre circulation des personnes et des biens dans notre espace. Cette priorité est manifestée par l'adoption en 1979 du protocole de la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement afin de faciliter les mouvements migratoires et les échanges entre nos états.

Malheureusement, cette volonté exprimée par les chefs d'état est battue en brèche au quotidien par les comportements déviants empreints de tracasseries, de rackets et d'humiliations infligés à nos populations de part et d'autre de nos frontières par les personnels de sécurité et des administrations des douanes qui y sont préposés.

Si on peut comprendre que nos populations puissent éprouver des difficultés à circuler et à s'établir dans les états en dehors de notre espace, rien ne saurait justifier que la circulation et l'établissement dans l'espace communautaire soient encore et toujours pour elles une épreuve ou un véritable chemin de croix. Tout ceci ne peut que heurter nos consciences et nous exhorter à prendre nos responsabilités devant l'histoire en leur assurant un meilleur destin.

C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la visite inopinée du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, le 8 juin 2017, au poste frontière de Kodjoviakopé – Aflao à la frontière terrestre TOGO-GHANA. C'est tout un symbole destiné à marquer les esprits et à conscientiser les personnels préposés à la frontière afin de raviver la flamme de l'intégration de nos états qui passe indubitablement par une stricte et saine application du protocole de la libre circulation des personnes et des biens.

Dans la foulée de cette visite, le Togo a décliné la feuille de route de ses principales actions au cours de sa présidence tournante de l'institution communautaire.

Ces actions consisteront à :

- ✓ lever les obstacles à la libre circulation des personnes et des biens ;
- ✓ mettre en application les dispositions du Protocole relatif à la libre circulation des personnes, du droit de résidence et d'établissement ;
- ✓ mettre en place la carte d'identité biométrique ;
- ✓ supprimer des barrières non tarifaires et la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ;
- ✓ œuvrer pour la paix, la sécurité régionale et le renforcement de la démocratie ;
- ✓ organiser une réunion sur la libre circulation des personnes ;
- ✓ organiser un sommet extraordinaire sur la paix et la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique.

Des mesures de restructurations des services préposés aux frontières ont également été édictées. Elles portent sur la réduction drastique des points de contrôle par le regroupement des différentes unités qui opèrent sur les plateformes afin de limiter les goulots d'étranglement pour les usagers. Elles sont assorties de lourdes sanctions aux contrevenants.

**Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités**

Le présent projet intitulé "Promotion d'une citoyenneté communautaire à travers la sensibilisation sur la carte d'identité biométrique et la lutte contre les tracasseries aux postes frontaliers du Togo" mis en œuvre par le groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et développement (GF2D) concourt à la réalisation de la feuille de route du Président de la République pour une meilleure mobilité des citoyens dans l'espace CEDEAO.

Je vous en sais infiniment gré et vous rassure que le gouvernement togolais jouera entièrement sa partition en brisant tous les écueils qui

entravent les facilités d'obtention des pièces d'état-civil et du certificat de nationalité, pièces maîtresses entrant dans l'établissement des documents de voyage et d'identité, véritables sésames pour la circulation et le droit d'établissement dans notre espace.

Nous attendons beaucoup du résultat de l'étude de référence sur les "pratiques anormales", vocable un peu soft et diplomatique à mon sens que je nommerais plutôt de "pratiques délictuelles". La validation de ce document nous permettra à coup sûr d'orienter nos actions vers des solutions innovantes, généreuses et bénéfiques pour nos populations.

**Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités**

Nos chemins qui se croisent aujourd'hui autour des idéaux de la libre circulation des personnes et des biens, du droit de résidence et d'établissement dans notre espace communautaire doivent être entretenus et cimentés.

Plus rien, ni silence, ni indifférence, ni peur ne doivent nous détourner de nos objectifs qui consistent à créer un environnement propice à la liberté de circulation et d'établissement dans notre espace. Soyons chacun de son côté des observateurs et sentinelles attentifs de tout ce qui peut se révéler répréhensible au niveau de nos frontières. Rien ne doit nous séparer ; la lutte contre les "pratiques anormales" que nous condamnons tous avec véhémence doit être solidairement menée tant avec les responsables des forces de sécurité et les administrations des douanes qu'avec les usagers et organisations de la société civile comme le GF2D.

**Mesdames et Messieurs les participants,
Honorables invités**

Je voudrais, avant de terminer mes propos, adresser à mon tour mes remerciements à tous les partenaires techniques et financiers, à l'union européenne, à la commission de la CEDEAO, à l'organisation internationale pour la migration (OIM) et au centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM) pour leurs

précieuses contributions à la mise en œuvre du projet "Appui à la libre circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'ouest" (FMM Afrique de l'ouest).

J'exprime particulièrement la gratitude du gouvernement togolais à nos illustres hôtes de la CEDEAO pour leur dévouement et leurs activités débordantes qui nous permettent d'entrevoir de si bons résultats dans la validation de cette étude.

J'espère que les germes de cet atelier s'enracineront partout ailleurs dans notre espace communautaire afin que nos populations en tirent le meilleur bénéfice.

Tout en souhaitant à tous et à chacun des échanges fructueux, je déclare solennellement ouverts les travaux de cet atelier.

Je vous remercie.